

Bruxelles, Paris, 14 novembre 2014 – 7h00

## Déclaration intermédiaire – T3 2014

### Résultat net T3 2014 de EUR -166 millions ; poursuite de l'amélioration du résultat net récurrent

- Résultat net récurrent à EUR -42 millions, porté par la réduction du coût de financement du groupe sur le trimestre
- Impact de EUR -129 millions des éléments de volatilité comptable\*, lié à la sensibilité du groupe à l'évolution relative des courbes de référence utilisées pour la valorisation des dérivés
- EUR 4 millions liés à des éléments non récurrents

### Ratio « Total Capital » à 17,3 % : cessions d'actifs fortement pondérés compensant la perte du trimestre

### Résultat de l'évaluation complète par la Banque Centrale Européenne confirmant la trajectoire de résolution ordonnée du groupe

- Bonne qualité du portefeuille d'actifs et niveau de provisionnement adéquat
- Absence de mesure de remédiation requise par le régulateur

\* Ces éléments de volatilité comptable sont des plus ou moins-values latentes comptabilisées en résultat. Ils ne correspondent pas à des gains ou pertes en cash et sont repris pro-rata-temporis sur la durée de vie des actifs ou passifs mais génèrent une volatilité à chaque date d'arrêté comptable.

Karel De Boeck, administrateur délégué de Dexia SA, a déclaré : « Le trimestre a vu une nouvelle amélioration du résultat récurrent du groupe, porté par une réduction de son coût de financement. Les conclusions de l'évaluation complète par la Banque Centrale Européenne et la confirmation que la dette garantie émise par Dexia est éligible comme actif de niveau 1 dans le cadre du calcul du LCR constituent deux éléments très positifs pour la poursuite de notre plan de financement. Nous restons donc mobilisés afin d'en assurer la réussite ».

Robert de Metz, Président du conseil d'administration de Dexia SA, a déclaré : « Les équipes du groupe Dexia se sont très fortement mobilisées durant les 9 premiers mois de l'année afin de délivrer des données de qualité dans le cadre de l'évaluation complète menée par la Banque Centrale Européenne. Les résultats de cette revue ont confirmé la bonne qualité des portefeuilles d'actifs du groupe et validé la trajectoire de résolution ordonnée de Dexia. Nous poursuivrons donc collectivement les efforts entrepris afin de mener au mieux ce processus tout en préservant la base de capital du groupe ».

Le 3<sup>ème</sup> trimestre a vu un ralentissement de la conjoncture économique en Europe, notamment en Allemagne. Le contexte géopolitique tendu lié à la crise en Ukraine pèse sur les exportations vers l'Europe orientale. Parallèlement, la sortie de crise des États-Unis se confirme, faisant apparaître une divergence des cycles économiques de chaque côté de l'Atlantique. Malgré cette conjoncture économique difficile en Europe, les marchés financiers restent bien orientés. Cet optimisme favorise la normalisation des émissions de dette souveraine de la zone Euro et la contraction rapide des coûts de financement des États périphériques.

Sur le trimestre, l'actualité des banques européennes a été marquée par la revue complète menée par la Banque Centrale Européenne, dont les résultats ont été publiés le 26 octobre. Pour Dexia, le trimestre a vu la poursuite de l'amélioration de son résultat net récurrent. Les conclusions de l'évaluation complète de la Banque Centrale Européenne ont confirmé la trajectoire de résolution du groupe. Dexia publie, pour la période prenant fin au 30 septembre 2014, une déclaration intermédiaire basée sur des chiffres non audités au 30 septembre 2014.

## 1. Evénements et transactions significatifs du 3<sup>ème</sup> trimestre 2014

### a – Point sur l'évaluation complète menée par la Banque Centrale Européenne

Le 26 octobre 2014, la Banque Centrale Européenne a rendu publiques les conclusions de l'évaluation complète des banques passant sous sa supervision à compter du 4 novembre 2014.

Dexia est la seule banque en résolution ayant été soumise à cet exercice et le groupe a réalisé la totalité de l'évaluation à savoir un examen de la qualité des actifs (asset quality review, AQR) et un test de résistance (stress test) réalisé après intégration des constats de l'AQR, reposant sur un scénario de base et un scénario dégradé. Les conclusions de cette évaluation complète<sup>1</sup> ont démontré la qualité des actifs du groupe Dexia et la robustesse de son analyse des risques. Ils ont également confirmé la validité des hypothèses retenues dans le plan de résolution ordonnée du groupe validé par la Commission Européenne en décembre 2012.

Dans le cadre de l'examen de la qualité des actifs, 11 portefeuilles ont été analysés, représentant plus de la moitié du total des risques pondérés liés au risque de crédit au 31 décembre 2013. Les résultats de cette revue indiquent qu'au 31 décembre 2013, date de référence de cet exercice, le capital Common Equity Tier 1 (CET 1) de Dexia SA ajusté des résultats de l'AQR atteint EUR 8,5 milliards, portant le ratio CET 1 à 15,80 %. L'excédent de capital s'élève à EUR 4,2 milliards par rapport au ratio seuil de 8 %. Les principales conclusions de la revue sont les suivantes :

- L'écart entre le montant provisionné par Dexia au titre du risque de crédit et celui résultant de l'AQR est limité à EUR 79,05 millions et les provisions collectives du groupe ont été jugées suffisantes ;
- L'examen fait ressortir une différence dans la valorisation de certains titres peu liquides, classés en AFS (niveau 3) correspondant à un impact sur les fonds propres réglementaires de Dexia SA de EUR -49,54 millions en 2014. Pour rappel, ce montant est largement couvert par l'ajustement prudentiel pris en compte au niveau de Dexia SA et Dexia Crédit Local SA au 31 mars 2014<sup>2</sup> ;
- Dans ses conclusions, la Banque Centrale Européenne ajuste également de EUR -172,64 millions le provisionnement au titre de la Credit Valuation Adjustment (CVA) des dérivés.

Sous les hypothèses du scénario de base du test de résistance, le ratio CET 1 du groupe projeté en 2016 selon la méthodologie de la Banque Centrale Européenne s'élève à 10,77 %, soit un montant de capital excédentaire de EUR 1,4 milliard par rapport au seuil minimum requis de 8 %.

Dans le scénario dégradé, le ratio CET 1 du groupe projeté en 2016 atteint 4,95 %, le capital CET 1 étant alors de EUR 3,1 milliards. Les hypothèses retenues par la Banque Centrale Européenne dans ce scénario sont particulièrement défavorables au groupe ; en particulier, le traitement sévère appliqué aux expositions souveraines impacte fortement Dexia et la non-prise en compte des dispositions réglementaires actuelles autorisant le groupe à ne pas déduire la réserve AFS sur ses titres souverains pèse lourdement sur le capital

<sup>1</sup> Cf. communiqué de presse du 26 octobre 2014 disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com)

<sup>2</sup> Cf. communiqué de presse du 14 mai 2014 disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com)

du groupe<sup>3</sup>. Par rapport au minimum requis de 5,5 %, le groupe présente un besoin en capital de EUR 339 millions.

Dans sa communication du 26 octobre 2014, la Banque Centrale Européenne a précisé que, compte tenu de son statut de banque en résolution bénéficiant d'une garantie de liquidité des États, Dexia ne sera pas tenu d'augmenter son capital à l'issue de l'évaluation complète. Les dispositions réglementaires actuelles autorisant Dexia à ne pas déduire la réserve AFS sur les titres souverains de son capital réglementaire ont été confirmées, lui permettant de remédier au déficit en capital sous les hypothèses du scénario dégradé du test de résistance. Cette décision s'inscrit dans la logique de la trajectoire de résolution ordonnée de Dexia dont les principaux objectifs sont la gestion et le financement de sa base existante d'actifs afin d'en assurer le portage jusqu'à leur échéance et d'éviter ainsi le coût d'une liquidation.

Par ailleurs, le groupe Dexia a réalisé des cessions d'actifs durant les trois premiers trimestres 2014, lui permettant de réduire le niveau de ses risques pondérés et de renforcer ses fonds propres. Selon les calculs réalisés par le groupe, l'impact de ces cessions permet de couvrir plus de la moitié du besoin hypothétique en capital identifié par la Banque Centrale Européenne.

Aucune autre action de remédiation n'a été requise par le régulateur.

## **b – Renforcement de l'utilisation des données de marché observables pour la valorisation de certains actifs**

Sur la base de conclusions préliminaires de la revue de qualité des actifs menée par la Banque Centrale Européenne, le régulateur avait demandé à Dexia de procéder à une analyse des paramètres de marché utilisés pour la valorisation de titres illiquides classés en actifs disponibles à la vente (AFS). À la demande du régulateur, un ajustement prudentiel avait été enregistré au 31 mars 2014 au niveau des fonds propres réglementaires de Dexia SA et de Dexia Crédit Local, dans l'attente des conclusions de l'analyse réalisée par le groupe.

Après avoir mené cette analyse, Dexia a fait évoluer le 30 septembre 2014 les paramètres utilisés dans la valorisation des titres concernés. Cette évolution entraîne une maximisation de l'utilisation des données de marché observables pour la valorisation de ces titres.

Cette décision conduit à une réduction de la valeur des titres, qui se matérialise dans les comptes du groupe par une détérioration de la réserve AFS. Par ailleurs, la valorisation des titres pourrait présenter à l'avenir une plus grande volatilité, liée à l'évolution des paramètres de marché utilisés pour leur valorisation. L'évolution de la valeur de ces titres constituera un point d'attention dans la comptabilité sociale de Dexia Crédit Local, compte tenu des règles en vigueur en France. Cet impact est inclus dans l'évolution trimestrielle de EUR -450 millions de la réserve AFS.

Parallèlement, l'ajustement prudentiel enregistré au 31 mars 2014 a été repris. L'effet combiné de cette reprise et de l'ajustement des paramètres de marché est neutre sur la solvabilité du groupe à fin septembre 2014.

Le groupe poursuivra au cours des trimestres à venir les travaux sur les suites à donner aux conclusions de la revue complète de la Banque Centrale Européenne, notamment sur la CVA, en coopération avec ses commissaires aux comptes.

---

<sup>3</sup> Cf. communiqué de presse du 26 octobre 2014 disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com)

### c – Éligibilité de la dette garantie par les États émise par Dexia Crédit Local comme actif de niveau 1 dans le cadre de la détermination du LCR

La Commission européenne a publié, le 10 octobre 2014, le règlement délégué complétant le règlement relatif à l'exigence de couverture des besoins de liquidité des établissements de crédit, dans le cadre de la mise en œuvre du cadre réglementaire Bâle III. Cette publication apporte des précisions sur la nature des actifs pouvant être retenus comme actifs liquides de haute qualité (HQLA), ainsi que sur leur classement en tant qu'actifs de niveau 1 et de niveau 2 dans la détermination du Liquidity Coverage Ratio (LCR). L'entrée en vigueur de ce ratio est prévue dès 2015, de façon progressive.

L'article 35 de ce règlement précise que « *les actifs émis par des établissements de crédit qui bénéficient d'une garantie de l'administration centrale d'un État membre ne peuvent être considérés comme des actifs de niveau 1 que si la garantie:*

- (a) *a été accordée ou engagée pour un montant maximal avant le 30 juin 2014 ;*
- (b) *est une garantie directe, explicite, irrévocable et inconditionnelle et couvre le défaut de paiement du principal et des intérêts à l'échéance. »*

La dette garantie émise par le groupe Dexia répond à ces conditions ; elle est donc éligible comme actif liquide de haute qualité (HQLA) de niveau 1 dans le calcul du LCR.

L'annonce de l'éligibilité de la dette garantie par les États émise par Dexia constitue un élément favorable pour le groupe susceptible de renforcer l'appétit pour la dette garantie des institutions financières sujettes au respect du LCR.

## 2. Situation financière non auditée T3 2014 de Dexia SA

Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2014, le groupe Dexia a réalisé une perte nette de EUR -166 millions dont EUR -42 millions sont attribuables au résultat net récurrent<sup>4</sup> de la période, EUR -129 millions aux éléments de volatilité comptable<sup>5</sup> et EUR 4 millions au résultat non récurrent<sup>6</sup>.

Le résultat net « récurrent » du trimestre s'établit à EUR -42 millions, contre EUR -90 millions au trimestre précédent. Sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014, le produit net bancaire « récurrent » est positif et atteint EUR 60 millions. Les revenus des portefeuilles commerciaux sont stables par rapport au trimestre précédent, à EUR 177 millions. Parallèlement, le coût de financement s'inscrit en baisse de EUR 9 millions par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 à EUR 160 millions. À EUR -101 millions, les dépenses opérationnelles sont stables par rapport au trimestre précédent. Le coût du risque du trimestre est très limité, à EUR -7 millions.

À EUR -129 millions, les éléments de volatilité comptable pèsent lourdement sur le résultat du 3<sup>ème</sup> trimestre. Ils s'expliquent principalement par l'évolution négative, par rapport à la fin juin 2014, de la valorisation des dérivés collatéralisés sur la base d'une courbe OIS et en particulier des dérivés libellés en GBP. Le groupe présente une sensibilité importante à l'évolution relative des courbes de référence utilisées pour la valorisation de ces dérivés dans le cadre de l'application de la norme IFRS 13. Ces éléments de volatilité comptable sont des plus ou moins-values latentes comptabilisées en résultat, ils ne correspondent pas à des

<sup>4</sup> Éléments récurrents : éléments liés au portage des actifs tels que les revenus des portefeuilles, les coûts de financement, les charges opérationnelles, le coût du risque et les impôts.

<sup>5</sup> Éléments de volatilité comptable : éléments liés aux ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs incluant notamment les impacts de la norme IFRS 13 (CVA, DVA et la valorisation des dérivés OTC), le risque de crédit propre (OCR), la variation du portefeuille WISE (titrisation synthétique sur un portefeuille d'obligations rehaussées).

<sup>6</sup> Éléments non récurrents : éléments à caractère exceptionnel, non susceptibles de se reproduire de façon régulière incluant notamment les plus ou moins-values sur cession de participations et d'actifs, les frais et gains liés à des litiges, les frais de restructuration.

gains ou pertes en cash et sont repris pro-rata-temporis sur la durée de vie des actifs ou passifs mais génèrent une volatilité à chaque date d'arrêté comptable.

Enfin, la part non récurrente du résultat trimestriel s'élève à EUR 4 millions.

### 3. Évolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

#### A - Bilan et solvabilité

##### a – Évolution trimestrielle du bilan

Durant le 3<sup>ème</sup> trimestre, l'évolution du bilan s'inscrit dans la tendance haussière enregistrée en 2014, principalement sous l'effet de la baisse des taux à long terme et du change. Ainsi, au 30 septembre 2014, le total de bilan du groupe s'élève à EUR 244,6 milliards, en hausse de EUR 21,7 milliards par rapport au 31 décembre 2013 et de EUR 6,6 milliards par rapport au 30 juin 2014, à taux de change courant.

À l'actif, l'augmentation du bilan enregistrée au 3<sup>ème</sup> trimestre s'explique principalement par :

- une hausse de la juste valeur des actifs et des dérivés de EUR 3,5 milliards et de EUR 2,6 milliards du cash collatéral posté par le groupe liée notamment à la baisse des taux d'intérêt à long terme ;
- une augmentation de EUR 1,9 milliard liée à l'effet change sur le dollar US ;
- ces deux facteurs ayant plus que compensé la réduction des portefeuilles d'actifs de EUR 2,1 milliards.

Au passif, l'évolution trimestrielle du total de bilan est principalement liée :

- à la hausse de la juste valeur des passifs et des dérivés représentant EUR 4,1 milliards ;
- à une augmentation de EUR 1,9 milliard due à l'effet change sur le dollar US.

Le stock de financements de marché et de dépôts du groupe reste quasiment stable, à EUR 177 milliards à taux de change courant.

##### b – Ratios de solvabilité

Au 30 septembre 2014, les fonds propres « Total Capital » du groupe s'élèvent à EUR 9 283 millions, en légère baisse de EUR 108 millions par rapport au 30 juin 2014, due à la perte enregistrée au 3<sup>ème</sup> trimestre. Les fonds propres « Common Equity Tier 1 » suivent la même tendance et s'établissent à EUR 8 892 millions, contre EUR 9 013 millions au 30 juin 2014.

Les gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres (*Other Comprehensive Income*) s'établissent à EUR -6,5 milliards contre EUR -6 milliards fin juin 2014. Cette évolution défavorable s'explique principalement par :

- une détérioration de la réserve AFS liée à l'évolution des paramètres utilisés dans la valorisation de certains titres illiquides, conduisant à une réduction de la valeur de ces titres (cf. section « Événements et transactions significatifs du 3<sup>ème</sup> trimestre ») ;
- une évolution défavorable des taux de change.

Ces deux éléments sont partiellement compensés par le resserrement des marges de crédit au cours du trimestre, notamment sur les covered bonds espagnols.

L'évolution des paramètres retenus dans la valorisation de titres illiquides a permis de reprendre l'ajustement prudentiel enregistré par le groupe le 31 mars 2014. La reprise de cet ajustement compense l'évolution défavorable des gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres (*Other*

*Comprehensive Income*) observée sur le trimestre, l'impact combiné de ces deux éléments sur le capital réglementaire étant quasiment neutre.

Au 30 septembre 2014, les risques pondérés s'élèvent à EUR 53,6 milliards, dont EUR 48,5 milliards au titre du risque de crédit, EUR 2,5 milliards au titre du risque de marché et EUR 2,5 milliards au titre du risque opérationnel. La baisse de EUR 774 millions enregistrée au cours du trimestre est entièrement attribuable au risque de crédit et s'explique par la vente de certains actifs fortement pondérés ainsi que par l'amortissement naturel du portefeuille.

Ces éléments conduisent à des ratios de solvabilité « Total Capital » et « Common Equity Tier 1 » de respectivement 17,3 % et 16,6 % pour Dexia SA à fin septembre 2014, stables par rapport au trimestre précédent.

À la même date, le ratio « Total Capital » de Dexia Crédit Local s'élève à 13,8 % et son ratio « Common Equity Tier 1 » à 13,5 %.

## **B – Liquidité**

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014, l'activité de financement est restée dynamique, marquée par la progression des financements de marché sécurisés (EUR +3,2 milliards) et la poursuite d'émissions garanties à long terme.

Le groupe a profité de conditions de marché favorables pour lancer plusieurs émissions garanties. Dexia Crédit Local a émis différentes transactions publiques en Euro, en Dollar US et en Livre Sterling. Ces émissions de référence se sont accompagnées d'une activité soutenue en matière de placements privés, permettant de lever EUR 1,3 milliard additionnel sur le trimestre, portant le total de financements garantis à long terme levés en 2014 à EUR 9,3 milliards, USD 5,1 milliards et GBP 1,8 milliard. Ces nouvelles émissions ont compensé l'amortissement de financements existants, laissant l'encours de dette garantie inchangé à EUR 76 milliards au 30 septembre 2014.

Le groupe a également poursuivi ses efforts de développement des financements sécurisés de marché. L'activité de repos reste dynamique, avec une production nouvelle de EUR 1,4 milliard sur le trimestre, d'une maturité moyenne de 3 ans, réalisée avec des actifs non éligibles au refinancement par les banques centrales.

Au 30 septembre 2014, les financements garantis et sécurisés représentent 67 % du total des financements du groupe.

Le recours aux financements accordés par les banques centrales est resté stable sur le trimestre, à EUR 33,5 milliards, uniquement sous la forme de VLTRO.

Par ailleurs, en anticipation d'importantes tombées de financement fin 2014 et début 2015, le groupe dispose, au 30 septembre 2014, d'un excédent temporaire de liquidité placé auprès des banques centrales d'un montant de EUR 7,7 milliards.

## Annexes

### Annexe 1 – Bilan simplifié

<b>Principaux agrégats de bilan</b>			
EUR m	<b>30/12/2013</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>30/09/2014</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>222 936</b>	<b>237 993</b>	<b>244 606</b>
<i>Dont</i>			
Caisse et banques centrales	1 745	9 305	9 301
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	18 348	20 593	21 803
Instruments dérivés de couverture	5 945	7 030	7 641
Actifs financiers disponibles à la vente	29 224	29 307	28 893
Prêts et créances sur la clientèle	129 039	128 463	130 677
Comptes de régularisation et actifs divers	27 270	31 223	34 253
<b>Total des dettes</b>	<b>218 977</b>	<b>233 953</b>	<b>241 183</b>
<i>Dont</i>			
Banques centrales	34 274	34 014	34 025
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	18 840	21 572	23 428
Instruments dérivés de couverture	22 265	26 997	29 454
Dettes envers les établissements de crédit	31 201	39 247	43 007
Dettes représentées par un titre	96 368	95 272	92 999
<b>Capitaux propres</b>	<b>3 959</b>	<b>4 040</b>	<b>3 423</b>
<i>Dont</i>			
Capitaux propres part du groupe	3 488	3 600	2 984

### Annexe 2 – Adéquation du capital

EUR m	<b>Bâle II</b>	<b>Bâle III</b>	<b>Bâle III</b>
	<b>31/12/2013</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>30/09/2014</b>
Common equity Tier 1	10 054	9 013	8 892
Total capital	10 617	9 391	9 283
Risques pondérés	47 335	54 336	53 562
Ratio common equity Tier 1	21,2 %	16,6 %	16,6 %
Ratio total capital	22,4 %	17,3 %	17,3 %

## Annexe 3 – Maximum credit risk exposure (MCRE) au 30 septembre 2014

MCRE<sup>7</sup> calculée en IFRS 7

<b>Répartition par zone géographique</b>	
EUR m	
Autriche	1 539
Belgique	3 482
Europe Centrale et de l'Est	3 471
France (Incl. Dom-Tom)	27 741
Allemagne	21 930
Grèce	154
Hongrie	1 105
Irlande	249
Italie	27 803
Japon	5 944
Luxembourg	144
Pays Bas	677
Portugal	4 129
Scandinavie	832
Amerique du sud et centrale	639
Asie du sud-est	945
Espagne	19 598
Suisse	498
Turquie	515
Royaume-Uni	17 604
Etats-Unis et Canada	34 267
Autres	7 501
<b>Total</b>	<b>180 768</b>

<b>Répartition par type de contrepartie</b>	
EUR m	
Etats	34 527
Secteur public local	88 489
Entreprises	5 347
Rehausseurs de crédit	3 266
ABS/MBS	6 685
Financements de projet	14 683
Particuliers, professions libérales	1
Etablissements financiers	27 770
<b>Total</b>	<b>180 768</b>

<sup>7</sup> L'exposition maximale au risque de crédit (MCRE) représente la valeur comptable nette de l'encours, soit les montants notionnels après déduction des dépréciations spécifiques et des réserves de juste valeur des titres disponibles à la vente et tenant compte des intérêts courus et de l'impact de la comptabilité de couverture.

## Répartition par notation (système de notation interne)

AAA	18%
AA	22%
A	27%
BBB	20%
D	0%
Non Investment Grade	12%
Pas de notation	1%
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

## Annexe 4 – Exposition sectorielle du groupe au 30 septembre 2014 (MCRE sur contreparties finales)

### Exposition sectorielle du groupe sur certains pays

EUR m	Total	dont secteur public local	dont financement de projets et entreprises	dont institutions financières	dont ABS/MBS	dont expositions souveraines	dont monoliners
Grèce	154	73	71	0	10	0	0
Hongrie	1 105	32	36	31	0	1 006	0
Irlande	249	0	73	103	74	0	0
Italie	27 803	11 359	1 314	693	172	14 264	0
Portugal	4 129	1 799	212	94	140	1 885	0
Espagne	19 598	8 554	2 524	7 280	734	506	0
Etats-Unis	32 093	10 517	788	4 875	4 443	8 594	2 877

## Annexe 5 – Exposition du groupe aux obligations souveraines des pays périphériques européens

### Exposition du groupe aux obligations souveraines des pays périphériques européens

EUR m	30/06/2014 Nominal	30/09/2014 Nominal	30/09/2014 MCRE (portefeuille bancaire)	Variation nominal 30/09/2014 30/06/2014
Italie	9 953	9 897	11 468	-0,6 %
Portugal	1 822	1 822	1 885	n.s.
Hongrie	893	912	981	2,1 %
Espagne	438	435	504	-0,8 %

## Annexe 6 – Qualité des actifs

Qualité des actifs			
EUR m	31/12/2013	30/06/2014	30/09/2014
Prêts et créances dépréciés sur la clientèle	1 391	1 110	1 064
Provisions spécifiques sur les prêts et créances sur la clientèle	545	449	446
Ratio de qualité des actifs <sup>(1)</sup>	1,2 %	1,0 %	0,9 %
Ratio de couverture <sup>(2)</sup>	39,2 %	40,5 %	42,0 %

(1) Rapport entre les prêts et créances dépréciés sur la clientèle et l'encours brut des prêts et créances sur la clientèle

(2) Rapport entre les provisions spécifiques sur les prêts et créances et les prêts dépréciés sur la clientèle

## Annexe 7 – Commissions liées aux garanties de liquidité des États

Commissions liées aux garanties de liquidité des États			
EUR m	1T 2014	2T 2014	3T 2014
Commissions liées à la garantie de 2008	-13	-3	0
Commissions liées à la garantie de 2011/2013	-9	-10	-9
<b>Total des commissions</b>	<b>-22</b>	<b>-13</b>	<b>-9</b>

## Annexe 8 – Notations

Notations au 30 septembre 2014			
	Long terme	Perspective	Court terme
<b>Dexia Crédit Local</b>			
Fitch	A	Négative	F1
Moody's	Baa2	Négative	P-2
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
<b>Dexia Crédit Local (dette garantie)</b>			
Fitch	AA	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+
<b>Dexia Kommunalbank Deutschland (Pfandbriefe)</b>			
Standard & Poor's	A+	Stable	-
<b>Dexia LDG Banque (lettres de gage)</b>			
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2

## **Annexe 9 – Litiges**

À l'instar de nombre d'institutions financières, Dexia fait face à plusieurs enquêtes réglementaires et litiges, en tant que défendeur ou que requérant. À cet égard, la réduction du périmètre de Dexia ainsi que certaines mesures mises en œuvre dans le cadre de la résolution ordonnée du groupe ont pu faire surgir des questions de la part de certaines parties prenantes ou contreparties de Dexia. Les litiges et enquêtes les plus significatifs dans lesquels des entités du groupe Dexia sont impliquées sont décrits dans le rapport annuel 2013 de Dexia, disponible sur le site [www.dexia.com](http://www.dexia.com). Concernant ces litiges et enquêtes, aucun événement significatif au sens de la législation en vigueur n'est survenu au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2014.

Les conséquences, telles qu'évaluées par Dexia en fonction des informations disponibles à la date d'aujourd'hui, des principaux litiges et enquêtes susceptibles d'avoir un impact important sur la situation financière, les résultats ou les activités du groupe sont reflétées dans les états financiers consolidés résumés du groupe et n'ont pas changé depuis leur publication. Sous réserve des conditions générales de la police d'assurance responsabilité professionnelle et des polices d'assurance responsabilité des dirigeants conclues par Dexia, les conséquences financières défavorables de l'ensemble ou d'une partie de ces litiges et enquêtes peuvent être couvertes, en tout ou partie, dans le cadre d'une/ de ces police(s) et, sous réserve de l'acceptation de ces risques par les assureurs concernés, être compensées par les paiements que Dexia pourrait recevoir en vertu de ce(s) contrat(s).

### **Contacts presse**

Service Presse – Bruxelles  
+32 2 213 57 97  
Service Presse – Paris  
+33 1 58 58 86 75

### **Contacts investisseurs**

Investor Relations – Bruxelles  
+32 2 213 57 39  
Investor Relations – Paris  
+33 1 58 58 82 48 / 87 16